



Don du sang : l'EFS lance un appel d'urgence à la mobilisation

Publié le 21 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1

Crédits : © kasto - Adobe Stock

En raison des réserves de sang trop faibles, l'Établissement français du sang (EFS) lance un appel d'urgence à la mobilisation et vous invite à donner votre sang afin de sauver des vies et contribuer à soigner de nombreux malades.

La mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour pour répondre aux besoins des malades qui restent permanents tout au long de l'année. En effet, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner 1 000 000 de malades par an.

Les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire, sont trop basses, [l'EFS lance un appel à la mobilisation](https://dondesang.efs.sante.fr/) pour reconstituer un bon niveau de stock et pouvoir faire face à toutes les situations de transfusions.

Qui peut donner son sang ?

En règle générale, pour donner son sang, il faut :

- être majeur et avoir entre 18 et 70 ans ;
- être en bonne santé et peser au minimum 50 kg.

Après 60 ans, le don est nécessairement soumis à l'autorisation du médecin responsable du prélèvement.

Il existe néanmoins un certain nombre de [contre-indications](https://dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner-les-contre-indications/tout-savoir-sur-les-contre-indications) liées à la situation de la personne souhaitant donner son sang (état de santé, antécédents familiaux, pratiques personnelles, séjours à l'étranger, pratiques sexuelles...).

[Un test d'éligibilité](https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner) vous permet de savoir si vous pouvez donner votre sang après avoir répondu à quelques questions.

⚠ Attention : Si vous avez été testé positif au Covid-19, vous devez attendre 28 jours après le début des symptômes ou 14 jours après la disparition des symptômes avant de pouvoir donner votre sang.

Si vous êtes asymptomatique avec un test positif, vous devez attendre 14 jours à partir de la date du test.

Si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19, vous devez attendre 14 jours après le dernier contact sauf si le test PCR, antigénique ou auto test est négatif.

Vous ne pouvez vous rendre en collecte si vous présentez des symptômes grippaux.

Comment se passe le don du sang ?

Avant le prélèvement : vous pouvez manger en évitant cependant l'absorption de graisses et de boissons alcoolisées.

Lors de l'examen médical, vous devez remplir un formulaire et répondre aux questions du médecin.

Une pièce d'identité vous sera demandée lors de votre inscription administrative.

C'est le médecin responsable du prélèvement qui peut apprécier la possibilité d'un don au regard des contre-indications du donneur, ainsi que de la durée prévue du don.

Pendant le prélèvement : entre 420 à 480 ml de sang sont prélevés, en fonction du poids du donneur. L'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes à 1 heure.

Après le prélèvement : il est utile d'observer un temps de repos, sous surveillance médicale. Une collation vous est ensuite proposée.

➡ À savoir : Il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang. Une femme peut donner son sang au maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Où donner son sang ?


L'EFS propose sur son site [une cartographie des sites de collecte](https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte) fixes et mobiles selon les types de don (sang, plasma, plaquettes) et la période qui vous intéresse, avec leurs coordonnées et horaires d'ouverture.

L'EFS recommande de privilégier [les rendez-vous](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/), lorsque cela est possible afin de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

🔔 Rappel : Plusieurs sortes de don sont possibles :

- le don de sang total est le plus courant. Il est utilisé pour des transfusions sanguines et la recherche médicale ;
- le don de plasma est utilisé pour préparer les vaccins, sérums, remèdes contre l'hémophilie. Il est également utilisé en prévention de la maladie du nouveau-né

- liée au rhésus (c'est par exemple le cas lorsqu'une femme Rh négatif est enceinte d'un bébé Rh positif) ;
- le don de plaquettes sanguines sert notamment à soigner certains cancers, dont la leucémie.

 **À noter :** Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang. Tous les donateurs sont accueillis sur l'ensemble des collectes dans le respect des gestes barrières dont le port du masque qui reste obligatoire.

Textes de loi et références

- Arrêté du 17 décembre 2019 fixant les critères de sélection des donateurs de sang [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/12/17/SSAP1936572A/jo/texte) (https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/12/17/SSAP1936572A/jo/texte)

Et aussi

- Don du sang (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2376>)
- Épidémie Coronavirus (Covid-19) : ce qu'il faut savoir (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13995>)

Pour en savoir plus

- Établissement français du sang [↗](https://dondesang.efs.sante.fr/) (https://dondesang.efs.sante.fr/)
Établissement français du sang